

Assemblée générale de l'ARBV du 28 nov. 2024

jeudi 28 novembre 2024 • 18:30 - 19:30 | Salle de l'Etourneau à Cheyres | 6.03 AG ARBV

1 Introduction par le Président de l'Assemblée

Le Président, M. Küng, ouvre l'Assemblée générale en adressant ses salutations aux membres de l'ARBV ainsi qu'aux invités présents. Il salue particulièrement les représentants de la DGMR, qui interviendront en deuxième partie pour présenter « La mise en œuvre de la stratégie cantonale vélo – Horizon 2035 ». Cette présentation sera transmise ultérieurement par courriel à l'ensemble des communes.

M. Küng souhaite particulièrement la bienvenue à Mme Anne Marion Freiss, Préfète de la Broye, pour sa première participation à une Assemblée générale de l'ARBV. Il exprime ses remerciements à la Commune de Cheyres-Châbles pour la mise à disposition de leur salle.

L'Assemblée générale a été convoquée en date du 8 octobre 2024 par courriel électronique. 37 voix ont été distribuées, 14 communes sont présentes, de ce fait, la majorité absolue est de 19 voix.

Aucune remarque n'étant formulée, le Président déclare l'assemblée ouverte et apte à délibérer valablement. Chaque membre a pu prendre connaissance de l'ordre du jour.

2 Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mai 2024

Le procès-verbal de la précédente Assemblée générale a été adressé avec la convocation. De ce fait, il ne sera pas lu.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteure, Mme Aurélie Egger. 

 2024.05.16_PV_AG_ARBV.pdf

3 Messages du Président de l'ARBV par le Président de séance et de la Secrétaire Régionale

M. Küng et Mme Losey Mosimann mettent en avant certains thèmes qui ont particulièrement suscité l'intérêt des membres du CoDir de l'ARBV durant cette année écoulée.

• Gens du voyage

Ces derniers mois, plusieurs communes de notre région, telles qu'Avenches et Vully-les-Lacs ont dû faire face à des installations illégales de gens du voyage, entraînant de nombreuses difficultés. Les Exécutifs communaux, souvent livrés à eux-mêmes, peinent à gérer ces situations sans un soutien clair du canton. Une rencontre avec M. Venizelos, Conseiller d'État, a permis d'aborder ces problématiques en présence de la députation broyarde. Parmi les solutions envisagées figurent :

- Une modification législative,
- Le renforcement d'une Task-Force,
- La création d'aires d'accueil adaptées pour mieux encadrer ces séjours.

Il faudra rester vigilant et mobilisé afin de relayer les préoccupations des communes auprès des autorités cantonales, dans le but d'œuvrer à des solutions concrètes et adaptées aux réalités locales. Cette thématique sera également abordée lors des prochains Comités de l'ARBV, et une rencontre entre le délégué du canton, les communes et la Préfecture est prévue le 4 décembre prochain.

• **Préoccupation des milieux économiques**

Les milieux économiques de la région font face à un contexte difficile en Europe, en particulier en Allemagne et en France. Toutefois, nous observons :

- Un retour de l'inflation à des niveaux plus normaux,
- Une baisse du coût de l'énergie.

Le franc fort continue de pénaliser les exportations suisses, tout en favorisant les importations européennes. Malgré cela, la Suisse fait preuve de résilience, avec une année marquée par le plein emploi, qui accentue toutefois la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, notamment dans notre Région. Les industries poursuivent leurs efforts en matière de développement durable, avec des projets innovants en cours.

• **Commission des déchets**

À la suite de la réorganisation stratégique de la COREB en 2023, la Commission des déchets a été dissoute. La SAIDEF a depuis pris en charge la gestion du PGDB (*Périmètre de gestion des déchets de la Broye*). Cependant, le PGDB ne disposant pas de statut juridique, il ne peut ouvrir de compte bancaire pour assurer ses transactions financières. Afin d'éviter la création d'une nouvelle association et compte tenu du périmètre similaire à celui de l'ARBV, les membres du comité ont validé :

- La création d'une Commission des déchets au sein de l'ARBV, sous réserve de l'approbation des statuts par l'Assemblée au point 5 de cette assemblée.

Cette initiative n'entraîne aucun coût supplémentaire pour l'ARBV. Le financement est assuré par les communes membres du périmètre via une ponction sur la rétrocession de la taxe sur le verre. Des rapports réguliers seront établis entre la SAIDEF et l'ARBV afin de suivre l'évolution du domaine des déchets, notamment en lien avec la révision en cours du Plan cantonal de gestion des déchets.

• **Événements divers**

L'ARBV et la Préfecture ont organisé, le 5 septembre dernier, la fête marquant le départ à la retraite de M. Piccard, ancien Préfet du district de la Broye-Vully et célébrant l'arrivée de Mme Anne Marion Freiss, nouvelle Préfète. Une partie du financement de cet événement a été assurée par le solde de la visite du Conseil d'État dans la Broye en 2023.

• **PDR Broye-Vully – État d'avancement**

Un travail important a été mené en début d'année concernant l'analyse des zones d'activités en collaboration avec les communes concernées. Nous remercions les représentants des communes pour leurs précieuses contributions. Les objectifs étaient :

- Réduire le surdimensionnement régional,
- Renforcer la SRGZA (Stratégie régionale de gestion des zones d'activités).

Ces objectifs ont été atteints. La consultation publique, initialement prévue pour fin 2024, a été reportée en début 2025 en raison d'une étape de validation supplémentaire auprès de la DGTL, imposée en juin. Le Groupe de travail se réunira en décembre 2024 afin de finaliser la suite de la procédure. Ensuite, le dossier du PDR sera transmis aux 31 communes pour adoption :

- Partie stratégique : à valider par les législatifs communaux,
- Partie opérationnelle : à adopter par les municipalités.

Des supports explicatifs (vidéo et préavis type) seront mis à disposition des communes et la COREB se tiendra prête à informer les commissions concernées, ainsi que les différents membres des conseils.

En parallèle, la création des Organes de Gestion a été initiée afin d'assurer la gouvernance des sites d'importance stratégique et régionale :

- Les OG d'Avenches et de Payerne sur swiss aeropole sont déjà constitués,
- La première séance de l'organe de gestion des ZAR aura lieu début 2025.

• Groupe d'échange sur l'aménagement du territoire

Un groupe d'échange lié à l'aménagement du territoire s'est réuni à deux reprises cette année. Cette plateforme permet :

- Des échanges constructifs entre communes,
- Le suivi des avancements des PACom communaux.

Ce groupe, composé d'environ 15 représentants de communes de toutes tailles, permet des échanges riches et pertinents. Il s'est réuni à deux reprises cette année. Les communes intéressées à rejoindre cette plateforme peuvent encore le faire.

En conclusion, l'ARBV reste mobilisée sur l'ensemble des thématiques abordées et continuera d'œuvrer pour le développement ainsi que la cohérence régionale.

4 Nomination d'un nouveau membre au Comité directeur

La candidature de Mme Laure Ryser, nouvelle Syndique de la Commune d'Avenches, est approuvée à l'unanimité. ➡

5 Modification des statuts de l'ARBV

Suite aux débats ayant eu lieu au sein du comité de l'ARBV concernant la gestion des déchets, il est proposé à l'assemblée une modification des statuts visant à attribuer au comité la compétence de créer des commissions thématiques et de valider leur composition. Cette modification a pour objectif de rendre le comité plus agile dans la création de commissions de travail traitant de thématiques en lien avec le périmètre d'activité de l'ARBV.

Les modifications des articles 7, 14 et 16 sont acceptées à l'unanimité. ➡

6 Budget 2025 - présentation et approbation

Mme Losey Mosimann présente le **budget de l'ARBV** :

Charges :

- Participation à la COREB : Cette charge a augmenté en raison de la croissance démographique, bien que le montant de la cotisation par habitant, fixée à CHF 8.50.-, reste inchangée par rapport aux années précédentes,
- Participation à App-App : Aucune contribution ne sera requise, car le capital de l'App-App permettra, une fois encore, de couvrir les charges de l'année prochaine,
- Remboursements forfaitaires : Ces montants ont été augmentés à CHF 6'000.-, en raison de l'harmonisation des pratiques pour tous les comités et commissions de la COREB, les jetons de présence seront augmentés, passant de CHF 80.- à CHF 100.-.

Produits :

- Aucun changement notable à signaler.

Le résultat projeté prévoit une perte de CHF 6'595.-, mais celle-ci pourra être absorbée grâce au capital de l'association, qui s'élevait à CHF 56'286.- à la fin de l'année 2023.

Le budget 2025, tel que présenté, est accepté à l'unanimité. ➡

Mme Losey Mosimann présente le **budget du PGDB** :

Dans le cadre de la création de la commission des déchets, le budget de la PGDB (Périmètre de Gestion des Déchets de la Broye), préalablement validé par ses membres, est également présenté.

Pour l'exercice 2025, le total des charges budgétées s'élève à CHF 158'600.-, tandis que les produits totalisent CHF 132'000.-, générant ainsi une perte prévue de CHF 23'600.-. Cette perte sera également couverte par le capital du périmètre des déchets.

Le budget 2025, tel que présenté, est accepté, avec une abstention.



7 Message de la Députation

M. Schneiter relève les 3 points suivants :

- Concernant l'Amphithéâtre d'Avenches, un deuxième crédit d'étude, d'un montant de CHF 3'260'000, a été validé en mai dernier, s'ajoutant au premier crédit de CHF 1'260'000 déjà approuvé. Ces crédits devraient permettre d'avancer dans les travaux, dont le budget total est estimé à environ CHF 30 millions et dont la validation est prévue au cours de l'année prochaine.
- D'après la presse, les budgets des CFF pour les futurs travaux de développement ferroviaire accuseraient un déficit de CHF 14 milliards. Il sera donc crucial de rester particulièrement vigilants au niveau de la députation, afin de s'assurer que les travaux prévus dans notre région ne soient pas écartés.
- Le budget cantonal est prévu déficitaire, ce qui est historique et sera voté dans les prochains jours.

8 Propositions individuelles et divers

Une remarque est formulée indiquant que les planifications du PDR devraient inclure les travaux à réaliser par les communes concernant la révision des PACom, afin de refléter la SRGZA.

M. Givel, Vice-président de l'ARBV, au nom de tous les membres du CoDir, rappelle que M. Küng prendra sa retraite politique à la fin de cette année, après avoir assuré la présidence pendant quatre ans. Il salue le parcours remarquable de M. Küng, mettant en lumière ses grandes qualités et exprimant le plaisir qu'il a eu à collaborer avec lui au fil des années. L'ensemble de l'assistance lui adresse une chaleureuse ovation, à laquelle M. Küng répond avec émotion en remerciant M. Givel et toute l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le Président, M. Eric Küng, lève la séance à 19h00. Il remercie tous les participants et les invite à assister à la présentation de la DGMR sur la stratégie vélo, puis à l'Assemblée générale de la COREB qui se déroulera dans la salle principale adjacente.

Pour l'Assemblée générale de l'ARBV, Michel Marguet

Au nom de l'Assemblée générale de l'ARBV :

Président : Eric Küng

Secrétaire-Directrice : Christel Losey Mosimann

ARBV

CORDIALE BIENVENUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ARBV

JEUDI 28 novembre 2024

Grande salle de Cheyres



1.

**Introduction par le Président de séance
M. Eric Küng**

2.

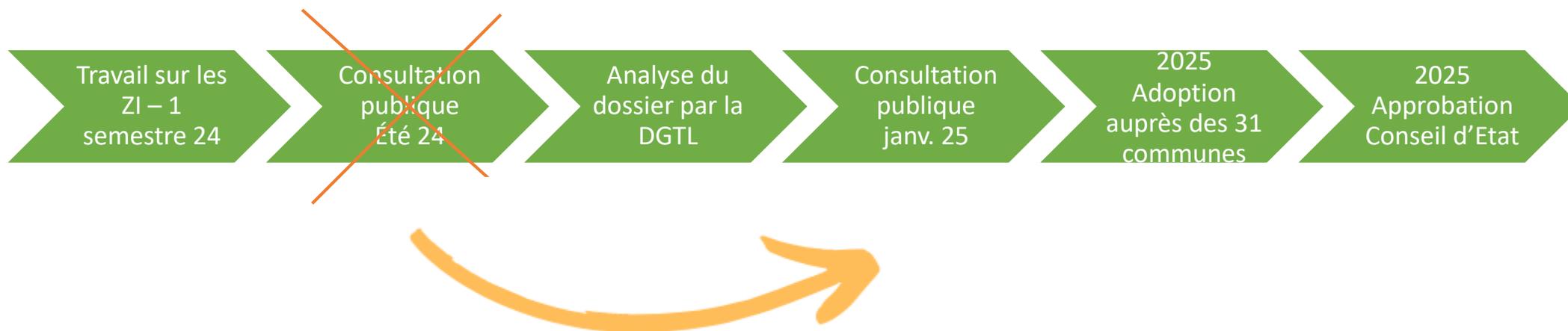
Procès-verbal de l'Assemblée générale du 16 mai 2024

3.

Message du Président et de la Secrétaire Régionale

- **Rencontre le 01.11.2024 avec M. Venizelos, Conseiller d'Etat autour de la thématique des gens du voyage**
- **Préoccupation des milieux économiques**
- **Commission déchets**

Etat d'avancement du PDR de la Broye-Vully



Groupe d'échange en lien avec l'aménagement du territoire

2 rencontres:

- 18 avril 2024
- 10 octobre 2024



4.

Nomination d'un nouveau membre au Comité directeur



5.

Modification des statuts de l'ARBV

Article 7

Les organes de l'association sont :

- l'assemblée générale,
- le comité directeur,
- la commission de vérification des comptes.
- Les commissions thématiques

Article 14

Les attributions du Comité directeur sont :

- établissement de la stratégie de développement régional une fois par législature,
- conduite des activités du secrétariat régional en coordination des activités déléguées à la COREB,
- préparation du budget et tenue des comptes,
- préparation et convocation des assemblées générales
- suivi des thématiques relevant exclusivement du district de la Broye-Vully,
- mise en perspective des thématiques propres au district de la Broye-Vully avec les activités conduites par la COREB,
- adjudication de mandats sur thématiques propres au district de la Broye-Vully.
- création de commissions thématiques et nomination de ses membres

Article 16

La commission de vérification des comptes se réunit sur convocation du président-rapporteur. Elle examine les comptes de l'ARBV et de ses commissions thématiques. Le rapport de la commission est adressé au comité 20 jours avant l'assemblée générale.

6.

Budget 2025, présentation et approbation

ARBV - Association Région Broye-Vully



Budget 2025									
Résumé des comptes		Budget 2023		Compte 2023		Budget 2024		Budget 2025	Commentaires
Excédent de produits / charges			-3'718.20	13'434.03			-3'973.00	-6'595.00	
CHARGES		394'659.50		470'503.85		399'725.50		409'755.50	
4200	Participation à la COREB	385'619.50		385'619.50		390'685.50		400'715.50	CHF 8.50.00/hab. 47'143/hab. au 31.12.2023
4201	Activités déterminées par le Comité directeur	-		-		-		-	Pas de participation à App-App en 2025
4202	Actions régionales ponctuelles	2'000.00		-		2'000.00		1'000.00	
4210	Charges "Visite du Conseil d'Etat vaudois dans la Broye-Vully"			78'999.85					
4260	Remboursements forfaitaires pour séances	5'000.00		4'447.00		5'000.00		6'000.00	Jetons de présence augmentés de 80.- à 100.-
4261	Vacation des commissions	2'000.00		1'410.00		2'000.00		2'000.00	
4280	Intérêts-charges et frais bancaires	40.00		27.50		40.00		40.00	
PRODUITS			390'941.30		483'937.88		395'752.50	403'160.50	
3200	Cotisations des communes COREB		385'619.50		385'619.50		390'685.50	400'715.50	idem cpt 4200
3201	Contributions annuelles sur prêts LDER		5'321.80		5'321.80		5'057.00	2'425.00	selon tableau des prêts LDER
3210	Produits "Visite du Conseil d'Etat vaudois dans la Broye-Vully"				92'967.00				
3280	Intérêts-produits		-		29.58		10.00	20.00	

Annexe 1 :

Projet de budget PGDB 2025 variante définitive

Charges	Budget 2024	Budget 2025	Produits	Budget 2024	Budget 2025
Frais déchets spéciaux des ménages	110 000.00	110 000.00	Refacturation DSM	110 000.00	110 000.00
Participation COSEDEC	17 500.00	17 500.00	TEA 10%	22 000.00	22 000.00
Formations	12 000.00	5 000.00			
Activités diverses		10 000.00			
Frais administratifs et divers	12 000.00	12 000.00			
Défraiements pour séances	4 000.00	4 000.00			
Intérêts et frais bancaires	100.00	100.00			
Total	155 600.00	158 600.00	Total	132 000.00	132 000.00
			Déficit budgétaire	23 600.00	26 600.00
	155 600.00	158 600.00		155 600.00	158 600.00

7.

Message de la Députation

8.

Propositions individuelles et divers

**Présentation de la mise en œuvre de la stratégie vélo par des
représentants de la DGMR - Direction générale
de la Mobilité et des routes**

Rendez-vous tout à l'heure pour **l'AG de la COREB à 19:45**

MERCI DE VOTRE ATTENTION